



La lettre de Jouy Environnement et Patrimoine

Juin 2009

QUE NOUS RESERVE 2009 ?

En cette année 2009, « Jouy Environnement et Patrimoine » porte à votre attention et propose à votre réflexion les dossiers « chauds » dont le bon ou le mauvais traitement conditionnera la qualité de vie dans notre commune.

- **La révision du « PLU » du centre de Jouy** : la nouvelle équipe municipale annonce de nouvelles propositions. Nous conviendront-elles ? Le P.L.U. sera-t-il revu comme nous le souhaitons ? Que deviendront les terrains mis en vente par la Société de Valorisation Foncière et Immobilière (SOVAFIM) créée en 2006 pour déclasser et vendre les biens immobiliers de R.F.F. Une des missions de la SOVAFIM est de contribuer à la production de logements et en particulier de logements sociaux.
- **Les nuisances aériennes** : survol toujours plus dense de notre commune en particulier aux Metz et au Val d'Albian. La fréquence des mouvements d'avion de la base aérienne de Villacoublay s'intensifie ainsi que les rotations de plus en plus nombreuses d'hélicoptères particulièrement bruyants, y compris de nuit.
- **Le bouclage de l'A 86** : même en retard, sa mise en service à court terme va provoquer à l'évidence de graves nuisances de tous types. Qu'en sera-t-il aussi des nuisances sonores, dues au trafic routier sur le quartier des Metz ?

De quels aménagements, de quelles agressions serons-nous encore les victimes ?

Nous devons protéger notre environnement et œuvrer pour un aménagement raisonné de Jouy. Avec les autres associations de protection de l'environnement, en particulier avec les AVB, nous avons à être et à demeurer vigilants et mobilisés. Depuis 20 ans nous maintenons notre indépendance envers les formations politiques, les élus municipaux majoritaires ou minoritaires, les associations issues de listes électorales.

Cette indépendance garantit notre liberté d'expression, notre capacité critique, notre autonomie d'action et de proposition. Cette position est respectueuse des missions de chacun. Le rôle des élus et celui des associations sont bien différenciés.

Pour JEP, nous continuons et continuerons comme par le passé :

- A nous opposer aux projets que nous estimons non conformes aux intérêts des Jovaciens
- A proposer et à soutenir des projets concertés et en adéquation avec nos objectifs associatifs

Pour vous informer au plus près de l'évolution des événements et vous transmettre nos analyses et nos propositions, nous remplaçons la parution annuelle de « Passerelle » par des bulletins distribués à l'ensemble de la population.

Notre site Internet est opérationnel. Vous y trouverez : notre histoire, nos actions, des informations, des propositions et analyses relatives aux sujets qui nous préoccupent ainsi que le programme de nos manifestations.

<http://www.jouyenvironnementpatrimoine.org/>

Association Jouy Environnement et Patrimoine
Siège social : 33 rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas

➤ « Evolution du centre de Jouy »

Le 26 janvier, la municipalité a présenté l'avant-projet de réaménagement du centre de Jouy aux différentes associations concernées afin qu'elles puissent ensuite faire part de leurs observations; simultanément, celui-ci était mis à la disposition de quiconque voulait le consulter sur le site Internet de la municipalité ou le retirer en mairie. Au même moment, trois consultants ont été choisis pour exprimer leur vision du centre par rapport à cet avant-projet. Le 29 avril, la municipalité a déclenché une réunion pour faire la synthèse des observations émises par les associations et les habitants, ainsi que pour présenter les premières conclusions des consultants. A suivi un échange entre l'assemblée et les animateurs portant essentiellement sur le devenir des terrains RFF, le Montcel et les communs du château. Cela a fait apparaître la limite des possibilités que peuvent avoir les élus vis à vis de ces domaines privés. Les consultants vont maintenant travailler sur des projets plus concrets, ce qui aboutira à une nouvelle concertation début juillet pour, ensuite, travailler sur un projet définitif qui sera présenté dans le courant du quatrième trimestre.

Vous pouvez consulter sur notre site la réponse de J.E.P. au « projet global pour le centre de Jouy » lancé par la mairie.

➤ « Nuisances sonores »

A l'issue d'une réunion des habitants du quartier des Metz, initiée par la mairie, une commission « nuisances sonores » a été créée. De nombreux hélicoptères qui décollent et atterrissent à Villacoublay passent au dessus des Metz et sont particulièrement gênants la nuit. Un couloir (WH2), fixé par la DGAC pour le jour, existe au dessus de l'A86. Il a été demandé et obtenu de la base, en janvier 2009, que tous les hélicoptères utilisent ce couloir de jour comme de nuit. Des personnes volontaires du Val d'Albion et des Metz ont observé, noté et transmis à la commission, les manquements des pilotes.

Le responsable de la commission a collecté les relevés et adressé une lettre au colonel pour lui demander de rappeler aux pilotes d'utiliser les couloirs définis et non l'axe de piste qui passe au-dessus des habitations.

A suivre...

➤ « OIN » : Le devenir du Plateau

Le 11 février dernier, le décret de lancement de l'Opération d'Intérêt National sur le Plateau de Saclay a été validé par le Conseil d'Etat. Le 29 avril lors de son discours sur le « Grand Paris » le Président de la République a déclaré que l'Etat allait investir 850 millions d'euros, afin que le plateau de Saclay puisse devenir l'un des plus importants centres scientifiques et technologiques du monde.

La première ébauche du plan « Campus du plateau de Saclay » conduira, à l'horizon 2015, à plus de 34.000 étudiants, 12.000 chercheurs et enseignants, ce qui représentera près de 20% des effectifs de recherche en France avec une surface à construire de l'ordre de 2,4 millions de m².

Nous exigeons comme de nombreuses associations de défense de l'environnement d'une part que ce projet soit respectueux du Schéma Directeur Régional de l'Île de France (SDRIF) et d'autre part la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

BULLETIN D'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Adhère à Jouy Environnement et Patrimoine en tant que * _____ et verse la cotisation de _____

Chèque à l'ordre de « **Jouy Environnement et Patrimoine** » chez Georges Coulliais (trésorier)

10 rue Dallery 78350 Jouy-en-Josas

*Membre actif :	15 €	Famille active :	38 €	Couple bienfaiteur :	45 €
Couple actif :	27 €	Membre bienfaiteur :	38 €	Famille bienfaitrice :	53 €

Association Jouy Environnement et Patrimoine
Siège social : 33 rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas